

Communiqué de presse

Lundi 20 avril 2020

La Croix-Rouge genevoise projette de renoncer à son service de nounous à domicile à long terme pour se concentrer sur ses missions premières, dont la garde d'enfants en urgence Chaperon Rouge

La Croix-Rouge genevoise projette de renoncer à son service de nounous à domicile (« Accompagnantes à domicile ») au 21 août 2020. La Croix-Rouge genevoise concentre ses moyens sur ses missions premières, alors que Pro Juventute Genève développe son service Mary Poppins. Le service Mary Poppins, au cœur de la mission de Pro Juventute Genève, est aujourd'hui déjà cinq fois plus important que le même service de la Croix-Rouge genevoise.

Pour être efficace, le réseau associatif doit être coordonné. La Croix-Rouge genevoise et Pro Juventute Genève sont d'ailleurs membres du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS). Ainsi, dans une volonté de cohérence au sein du réseau, Pro Juventute Genève développe l'activité de garde d'enfants à domicile, que la Croix-Rouge genevoise arrête, tandis que la Croix-Rouge genevoise développe ses autres activités.

En définitive, le domaine des gardes d'enfants à domicile à long terme resterait sous la responsabilité d'une seule organisation, Pro Juventute Genève, pour qui c'est l'activité principale (175 des 225 collaborateurs-trices de la fondation sont des nounous à domicile) et qui se charge, en collaboration avec l'OrTra, de la formation de toutes les nounous à domicile, y compris celles employées par la Croix-Rouge genevoise. De son côté, la Croix-Rouge genevoise maintient ses efforts de développement des gardes d'enfants à domicile en urgence, une prestation connue depuis 27 années sous le nom Chaperon Rouge.

Bien qu'une reprise n'est pas envisagée pour des raisons de capacités financières et de ressources humaines, tout est mis œuvre pour maintenir autant que possible une garde d'enfants pour les familles clientes et pour soutenir les collaboratrices (jusqu'à 20 collaboratrices pourraient être recrutées par Pro Juventute et d'autres solutions sont prévues – voir annexe).

L'annonce a été faite aux collaboratrices concernées de la Croix-Rouge genevoise, une période de consultation est ouverte qui durera jusqu'au 5 mai 2020, durant laquelle les collaboratrices, la Commission du Personnel et les partenaires sociaux peuvent émettre des propositions alternatives.

La Croix-Rouge genevoise souhaite se concentrer sur le développement des autres prestations de l'association car elles sont au cœur de sa mission de santé et d'intégration sociale pour les personnes vulnérables du canton de Genève.

Dans le domaine de la garde d'enfants, l'objectif de l'association est de développer la prestation Chaperon Rouge, qui répond en urgence aux demandes de personnes en situation difficile.

Le service des Accompagnantes à domicile de la Croix-Rouge genevoise, qui fermera le 21 août 2020, est une **prestation différente du Chaperon Rouge**. Le service des Accompagnantes avait été lancé en 2009 dans le but d'offrir des solutions de garde d'enfants à domicile temporaires (de quelques semaines à quelques mois) pour des situations d'urgence. Dans les faits, les interventions durent plusieurs années et le service est rapidement devenu un doublon du service Mary Poppins, avec une taille bien moindre (cinq fois moins de nounous).

Cette concentration des efforts et des moyens financiers de la Croix-Rouge genevoise est non seulement cohérente avec sa mission mais permettra également de renforcer la pérennité de ses différents programmes, notamment les interventions en urgence du Chaperon Rouge avec lequel la Croix-Rouge genevoise a démontré son expertise, sa réactivité et son professionnalisme depuis 27 années.

La prestation Chaperon Rouge grandit rapidement depuis sa création en 1993 et à plus forte raison depuis quelques années. Les familles ont de plus en plus souvent besoin de solutions d'urgence pour la garde de leurs enfants. Sans le Chaperon Rouge, elles se retrouveraient démunies, dans des situations parfois à haut risque (laisser un enfant seul, parents surmenés, etc.) Il n'existe en effet aucune autre solution similaire dans le canton à des tarifs abordables.

Les familles bénéficiaires du Chaperon Rouge, que la Croix-Rouge genevoise souhaite développer, sont souvent vulnérables. Par exemple les familles monoparentales sont trois fois plus représentées parmi les familles qui font appel au Chaperon Rouge que dans la population.

La Croix-Rouge genevoise exprime ses plus vifs remerciements et toute sa reconnaissance aux collaboratrices pour leur engagement auprès des familles durant dix années. Elle remercie également les familles pour leur confiance envers la qualité de ses prestations.

L'association assure tant les collaboratrices que les familles de tout son soutien pour traverser au mieux ce possible changement important pour la cohérence du réseau et pour l'accomplissement de la mission de la Croix-Rouge genevoise auprès des personnes vulnérables dans le canton.

Contact médias

Stéphanie Lambert, Directrice générale de la Croix-Rouge genevoise, tél. 076 616 66 59, courriel : s.lambert@croix-rouge-ge.ch ; site web de l'association : www.croix-rouge-ge.ch

Annexe

Afin de minimiser autant que possible l'impact de la possible fermeture du service d'accompagnement à domicile pour les familles clientes et les 33 collaboratrices concernées, la Croix-Rouge genevoise a prévu plusieurs solutions :

- La Croix-Rouge genevoise et la Fondation Pro Juventute Genève se sont accordées sur la solution suivante : Pro Juventute Genève s'est engagée à répondre dans la mesure du possible et en priorité aux demandes des familles clientes de la Croix-Rouge genevoise afin de leur proposer une garde dès la rentrée (lundi 24 août 2020).
- La Croix-Rouge genevoise soutiendrait les familles clientes et les collaboratrices qui le souhaitent pour un recrutement par les familles, en fournissant des informations sur les aspects administratifs.
- La Croix-Rouge genevoise ferait preuve de souplesse pour les familles qui souhaiteraient terminer leur contrat à une date précise antérieure au 21 août 2020.
- Pro Juventute Genève s'est engagée à rencontrer les collaboratrices Accompagnantes à domicile de la Croix-Rouge genevoise qui souhaiteraient postuler pour en recruter jusqu'à 20.
- La Croix-Rouge genevoise continuerait de proposer aux Accompagnantes à domicile, comme elle le fait déjà, la formation d'Auxiliaire de santé Croix-Rouge, entièrement financée grâce aux chèques annuels de formation et à la contribution d'une fondation. Cette formation grand public, soutenue par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et d'une durée de deux mois, aboutit à un certificat reconnu au niveau national et offre des débouchés professionnels dans le soutien aux personnes âgées et en situation de handicap. Dans le canton de Genève, l'employabilité des Auxiliaires de santé Croix-Rouge est particulièrement importante dans les établissements médico-sociaux. À ce jour, une Accompagnante a récemment terminé la formation avec succès, une autre Accompagnante la suit actuellement et plusieurs autres ont déjà fait part de leur intérêt à la suivre en 2020.
- Des remplacements à l'interne pourraient être envisagés en fonction des possibilités de l'association et des compétences des collaboratrices. À ce jour, une personne s'est indiquée volontaire et présente les compétences nécessaires pour travailler dans les boutiques de vêtement de seconde main Vêt'Shop de la Croix-Rouge genevoise. Concernant l'équipe administrative, des reclassements à l'interne dans des fonctions similaires sont en cours d'analyse.
- Le service Ressources humaines de la Croix-Rouge genevoise apporterait un suivi individuel aux collaboratrices qui le souhaitent pour les aider dans leurs démarches de postulation auprès de Pro Juventute Genève et pour les soutenir dans leurs recherches d'emploi, formation de réinsertion professionnelle comme par exemple Auxiliaire de santé Croix-Rouge, etc.
- Tous les partenaires de la Croix-Rouge genevoise seraient contactés pour trouver autant que possible des solutions individuelles.